

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 12 du mois de décembre à vingt heures trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Clarac, sous la présidence de M. Jean-Paul MANENT-MANENT, Maire de Clarac, dûment convoqués le 7 décembre 2022

Présent(s) : BASS Véronique, BRISCADIEU Thierry, BRU Frédéric, CAPARROS Pierre, DUBERNAT Jean-Louis, MANENT-MANENT Jean-Paul, MARQUIER Henri, SAJOUS ELIZADE Béatrice, RECURT Myriam, REULET Yves, TESSARI Patrick.
Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration à : DUBERNAT Jean-Louis (pour COURTEILLE Miguel), Yves REULET (pour MURE Marianne), MANENT-MANENT Jean-Paul (pour POUSSON ANDRIEU Marie-José)

Absent(s) excusé(s) : CHAUFFOUR-PANDOLFI Isabelle, COURTEILLE Miguel, POUSSON ANDRIEU Marie-José

Le secrétariat a été assuré par : Yves REULET

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes Pour :	14
Votes Contre :	
Abstention :	

N° 2022-38

Objet : Demande de Subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2023 pour la mise aux normes la réhabilitation de la mairie et salle des fêtes.

Monsieur le Maire présente l'estimation de l'avant-projet définitif concernant les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes et mairie.

Monsieur Le Maire présente le programme global de travaux de la réhabilitation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve les travaux proposés, la réhabilitation de la mairie et de la salle des fêtes,
- retient pour un montant HT de 1 094 686 € environ,
- sollicite l'Etat au titre de la DETR pour l'élaboration de ce projet,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ces dossiers

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Jean-Paul MANENT-MANENT

Secrétaire de séance

Marie-José ANDRIEU

